



CONDITIONS GÉNÉRALES DES CONTRATS

Dates

Les dates se réservent par courrier électronique. Les dates réservées seront confirmées lorsque La Nava aura reçu un acompte de 50% du prix totale.

Annulation et changement de dates effectués par le client

Pour réaliser n'importe quel changement pendant la même saison de chasse, La Nava vous proposera une liste de jours disponibles. Si le client choisit une de ces dates proposées par La Nava, il y'aura une pénalité de 20%.

Si aucune date ne convient au client, la Nava considérera la chasse comme étant annulée et procèdera de la forme suivante :

- Annulation 6 mois avant la chasse : la pénalité sera de :50%
- Annulation 5 mois avant la chasse : la pénalité sera de :60%
- Annulation 4 mois avant la chasse : la pénalité sera de :70%
- Annulation 3 mois avant la chasse : la pénalité sera de :80%
- Annulation 2 mois avant la chasse : la pénalité sera de :90%
- Annulation 1 mois avant la chasse : la pénalité sera de :100%

Dans tous les cas, si le client annule la chasse, la différence entre l'acompte et la pénalité ne sera pas remboursée ; La Nava versera la quantité de cet argent pour la saison prochaine.